

Journée thématique d'échanges :
« La redécouverte de l'eau dans les projets d'espaces publics »
Lundi 3 juin 2024 - Pamiers et Lavelanet (Ariège)
COMPTE-RENDU

Cette journée s'inscrit dans le cadre des journées thématiques initiées par le Réseau Paysage Occitanie, elle a permis de questionner la place de l'eau dans les espaces publics et la faisabilité des projets de réouverture de cours d'eau en milieu urbain. Elle s'est déroulée en trois temps. Tout d'abord, le matin un premier projet à Pamiers de redécouverte de l'eau a été présenté en salle suivi d'une visite sur site. Puis de retour en salle a été présenté un exposé plus général sur notre rapport à l'eau. Après le repas, le groupe a pris un bus pour aller découvrir un autre projet exemplaire de réouverture de cours d'eau en milieu urbain à Lavelanet.

Introduction de la journée

Mots d'accueil de :

- **Jean-Christophe CID** : président du CAUE de l'Ariège, conseiller départemental et conseiller municipal de Pamiers
- **Agnès LEGENDRE** : Directrice du CAUE de l'Ariège



1/ Présentation du projet de réouverture du canal du cours Joseph Rambaud par Aurélien ALBERT de l'Atelier GAMA



Photo du cours Joseph Rambaud avant le projet ©Atelier Gama

Aurélien ALBERT de l'Atelier Gama a développé l'origine et l'histoire de la réouverture du canal du cours Joseph Rambaud à Pamiers. Ce dernier avait été recouvert au niveau du quartier de Loumet pour devenir un parking dans les années 30. Le parvis de l'ancien hôpital qui lui fait face s'est trouvé totalement modifié. L'omniprésence de la voiture et des murets créés par le recouvrement du canal ont masqué pendant de longues décennies les points de vues sur la cathédrale Saint-Antonin ou l'ancien évêché. Le projet s'est inscrit dans une dynamique de renouvellement urbain. Il a ainsi permis de recréer un espace public de qualité, une nouvelle esplanade face à l'ancien Hôpital pour accueillir les événements rythmant la vie de quartier. L'eau est alors vue comme un élément fédérateur qui a permis de tisser du lien entre les habitants et le canal qui cerne la ville historique depuis des siècles.

Le concepteur, à travers la présentation, a développé les différentes contraintes techniques auxquelles il avait du faire face. Ce canal ayant été enterré depuis près d'un siècle de nombreux ouvrages et réseaux y avaient été installés sans cohérence globale. Il a fallu ainsi faire des études poussées pour pouvoir concilier la volonté de rouvrir le canal tout en retravaillant les différents réseaux présents. La proximité avec les caves des habitations, la nécessité de conserver la circulation sur la route départementale et l'envie d'agrandir l'emprise du canal enterré ont nécessité l'utilisation d'une technique de soutènement atypique, celle de micro-berlinoise et d'un phasage d'opération millimétré. Les coupes ci-contre rendent compte de ce travail précis qui a permis la réouverture du canal tout en répondant à l'ensemble des contraintes techniques.

Une fois le canal ouvert le projet a pu se constituer autour de la création d'un long quai et de la reconfiguration des rues avoisinantes en redonnant une place centrale aux

Par **Aurélien ALBERT** paysagiste concepteur
fondateur de l'Atelier GAMA

Pour en savoir plus :

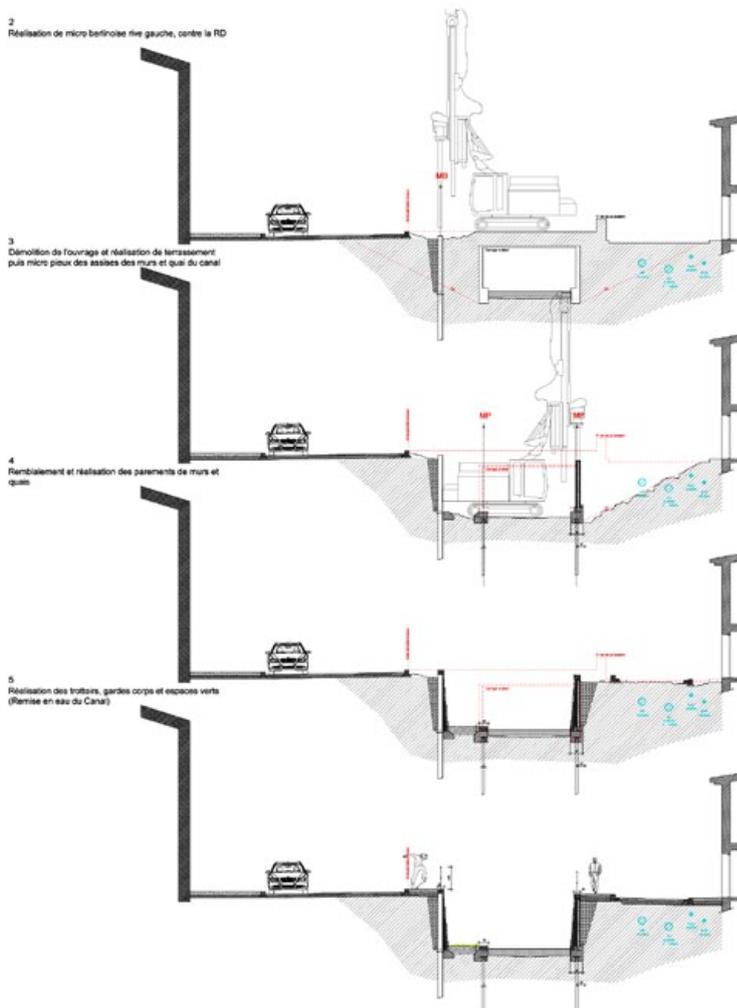
<https://www.atelier-gama.com/projet/pamiers>

<https://f-f-p.org/projet/decouverte-du-canal-de-loumet-a-pamiers/>

Présentation en annexe



Le canal redécouvert ©Atelier Gama



La découverte du canal pas à pas ©Atelier Gama

piétons.

L'utilisation du parement en brique sur les soutènements a été choisi pour accorder le projet à la matérialité historique du site et créer une continuité avec la voute du pont redécouvert. Dans le prolongement, sur les berges, les gradins en pierre offrent des assises et mènent progressivement au canal tout en donnant une écriture contemporaine au lieu. Le travail du paysagiste à travers la redécouverte du canal a permis de mettre en valeur un patrimoine oublié en conservant sa dimension historique. Mais il l'a inscrit en même temps dans un vocabulaire contemporain prenant soin du détail du trait de l'eau aux ouvertures permettant l'évacuation de l'eau pluviale. Aurélien ALBERT s'est ensuite appliqué à développer les différents détails qui donnent au projet toute sa qualité. A l'image des garde-corps qui s'inscrivent dans la continuité du patrimoine existant en respectant la même esthétique et principe de mise en oeuvre de la ferronnerie historique.

Le projet a pris le parti de laisser le parvis le plus dégagé possible seuls quelques arbres ponctuent l'espace offrant de l'ombre. Les berges ont-elles aussi été plantées offrant un cadre paysager propice à la pause et à la contemplation. Accompagnées par des mobiliers d'assises reprenant le vocabulaire des gradins, elles ont été traitées de manière dissymétrique offrant une multiplicité d'usages et créant un espace dynamique vecteur d'identité. L'aménagement du cours Joseph Rambaud, par le biais de la redécouverte du canal a offert aux Appaméens et Appaméennes un espace public aujourd'hui largement approprié et utilisé.

Ce projet, où l'équipe paysagiste est mandataire, met en avant une belle requalification d'un espace public dégradé qui a su composer avec des contraintes techniques très particulières et sans interrompre le trafic durant le temps du chantier. Ce projet a été récompensé par la Fédération Française du Paysage par le 1er prix Palmarès du Paysage 2023 dans la catégorie réalisation.

A la suite de la présentation en salle, nous nous sommes rendus directement sur le site pour poursuivre les explications et la découverte du projet de manière plus informelle.



■ La visite sur place a permis de préciser les différents choix et problématiques d'aménagements liés à la redécouverte du canal ©CAUE 09

2/ La redécouverte de l'eau dans les projets d'espaces publics



Par **François-Xavier MOUSQUET**
Concepteur et formateur à la conception
en paysage, fondateur de la SCOP
Paysages

Pour en savoir plus : présentation en annexe

■ Retour en salle pour un voyage sur notre rapport à l'eau ©CAUE09

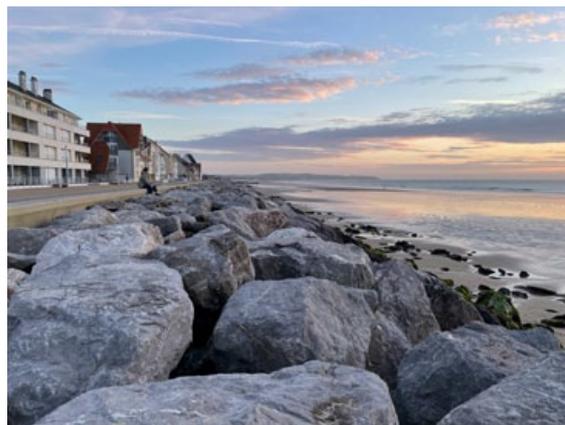
Après la présentation technique et concrète d'Aurélien Albert, la journée s'est poursuivie par un exposé sur le rapport à l'eau dans l'aménagement du territoire par François-Xavier Mousquet, paysagiste DPLG fondateur de la SCOP Paysage, lauréat du prix européen du paysage à Barcelone en 2006 pour le projet de lagunage à Harnes (62) et professeur à l'école nationale du paysage de Lille.

Le rapport à l'eau est certainement l'un des sujets les plus expressifs de l'aménagement du territoire. C'est pour cela que François-Xavier Mousquet a souhaité développer les deux thèmes que les paysagistes doivent souvent traiter : l'eau dont on se protège et l'eau que l'on retient. Il remarque qu'avant même le rapport technique à l'eau, c'est le rapport culturel à l'eau qui guide l'esprit d'un aménagement. Il différencie l'approche de l'eau entre :

- la culture occidentale qui la considère comme un obstacle qui sépare,
- la culture asiatique qui place l'eau au centre de la relation sociale au territoire.

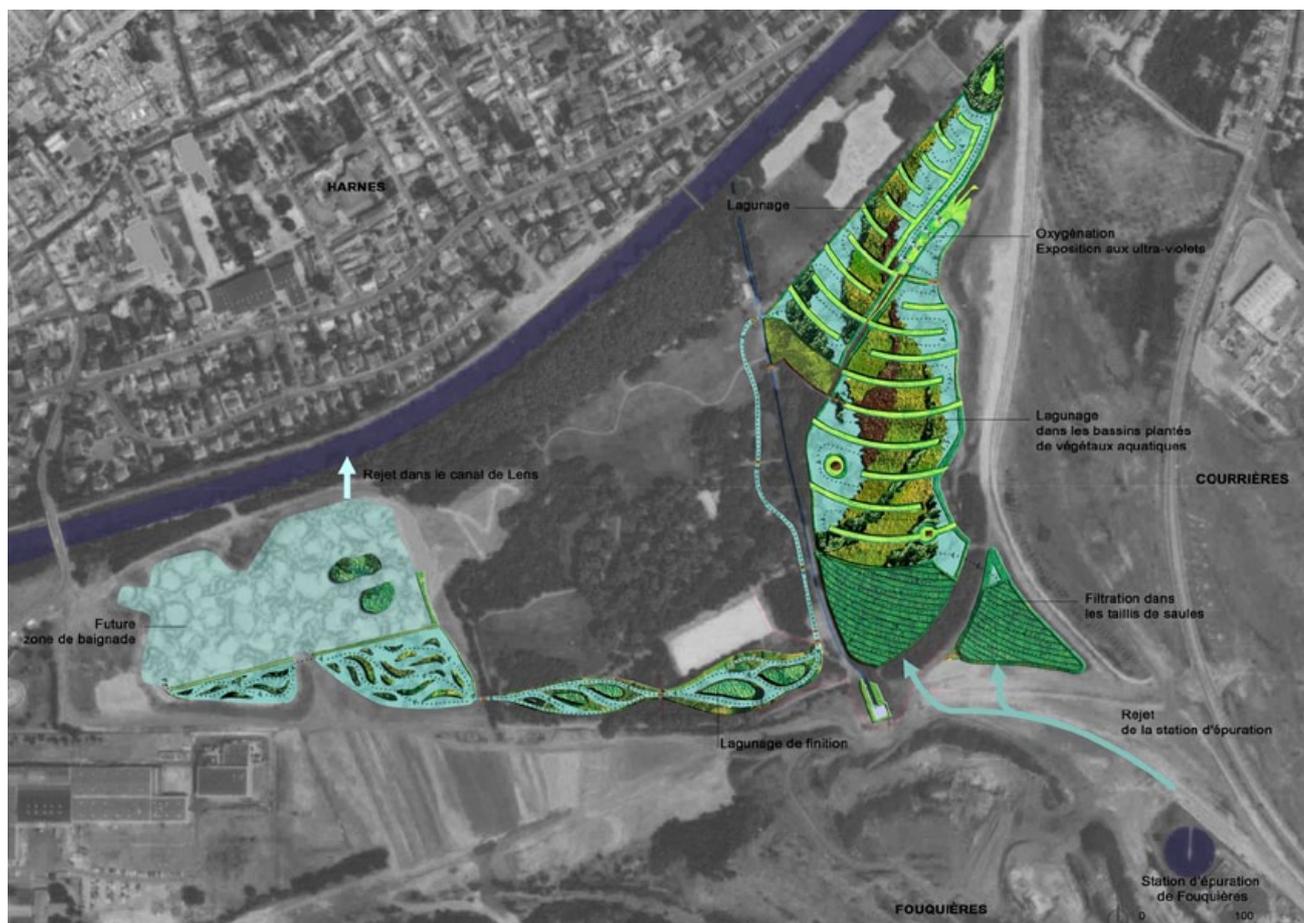
Ensuite à travers une série de diapositive, il met en avant les différents rapports à l'eau du plus négatif au plus positif :

1 - L'eau danger, et la prévention des inondations



■ La grande crue de 1875 à Toulouse et la digue de mer de Wissant ©François-Xavier Mousquet

A travers plusieurs exemples, il démontre comment à travers les aménagements l'homme n'a eu de cesse de se prémunir des crues. Souvenir souvent douloureux, qui se rappelle à travers les mires du niveau de crue permettant en temps normal de se remémorer l'impact de ces dernières. Que ce soit par les batardeaux qui protègent les villes comme à Toulouse ou les dégueuloirs qui permettent de laisser passer l'eau à travers le pont. Les aménagements du territoire se sont adaptés à cette contrainte, à l'image de la zone médicale d'Oncopôle. Elle est construite sur pilotis pour laisser passer l'eau et les parkings prévus en dessous sont inondables. Il expose ensuite d'autres attitudes visant à se prémunir du risque de submersion par le retranchement derrière de hautes digues. Elles écrivent dans le territoire la relation défensive entre l'espace mouvant de l'eau et l'espace stable des secteurs habités.



■ Projet de lagunage à Harnes (62) pour le traitement tertiaire des eaux usées ©François-Xavier Mousquet

2 - L'eau sale, que l'on évacue et que l'on traite

La gestion de l'eau de ruissellement ou des eaux grises impacte elle aussi le paysage, à travers divers exemples François-Xavier Mousquet développe les parties pris d'aménagement qui ont fait de cette contrainte un atout. A l'image des noues qui jouent à la fois le rôle de caniveau et de bassin d'extension des eaux pluviales, gérées non pas par le service d'assainissement mais par le service espaces verts.

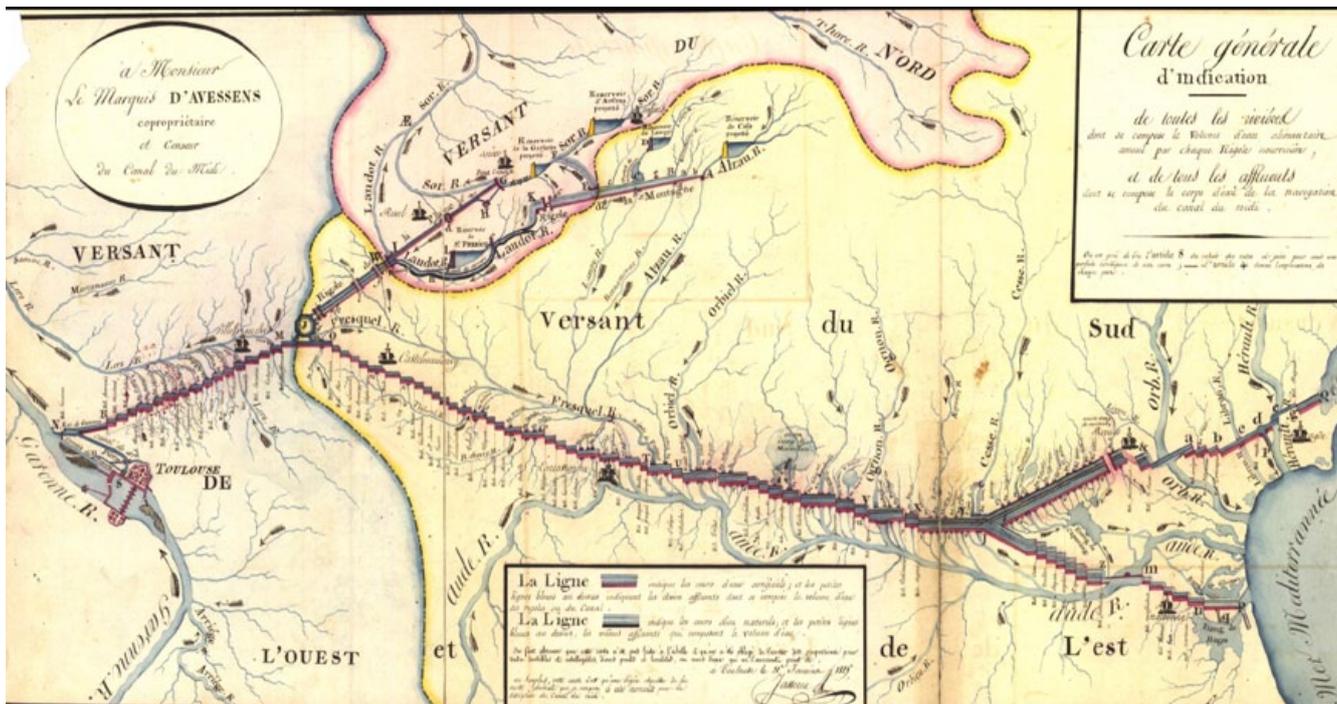
Il a ensuite présenté le projet de lagunage de Harnes. Ce dernier a été réalisé sur une friche industrielle et a utilisé le génie végétal pour d'une part épurer l'eau mais aussi et surtout créer un vaste espace public paysager. Initialement l'ambition était de permettre à l'eau épurée de se jeter dans un bassin de baignade, cependant cette dernière étape du projet n'a jamais vu le jour. Aujourd'hui, le projet a permis de restaurer les milieux humides en favorisant une forte biodiversité, de requalifier un fond de vallée fortement urbanisé et d'allier une diversité d'usage : tourisme, sport, pédagogie, loisir et découverte. François-Xavier Mousquet qualifie ce projet à l'image d'un médicament, d'objectif à «large spectre». Car outre l'épuration des eaux, il fait fonction aussi de parc urbain, de maillon de la requalification paysagère et naturelle du fond de vallée industrielle, d'espace sportif, de support pédagogique, de maillon de la trame verte ... Ce projet exemplaire a été primé du prix européen Barbara Rosa pour son aménagement paysager en 2006.

L'eau a travers ces exemples devient un élément de paysage qui permet de faire du lien. Il développe alors le rapport à l'eau tel que vu en Asie avec la constitution de ville entièrement structurée par l'eau comme la ville impériale de Hue : où les bassins et les canaux tamponnent les pluies des moussons et servent de réseaux d'assainissement et d'espaces de production.

3 - L'eau que l'on régule, et le principe de ville éponge

Dans ce point, il exprime la manière dont la ville est une éponge. A travers différentes coupes de sol, il développe les différents parcours de l'eau selon l'anthropisation. Il montre ensuite la variation des représentations du sous sol selon les professions et disciplines qui entraînent différentes appréhensions de l'eau en fonction des prises en compte variées des strates du sol.

4 - L'eau utile, et les conflits d'usages



■ Carte général d'indication de 1829 qui illustre les bassins versants et rivières alimentant le canal du midi ©François-Xavier Mousquet

Cette approche de l'eau est celle qui a tendance à générer le plus de conflits d'usages. Mais elle montre aussi une intelligence de structuration paysagère pour tirer profit au maximum de cet élément. La présentation d'une proposition de réponse à un appel d'offre pour l'aménagement de l'abbaye de Fontenay (Cote d'Or) permet d'illustrer cette approche du génie hydraulique. Trois cours d'eau traversent l'abbaye et dévoilent la maîtrise de l'eau par les moines, chacun a son usage : alimentations des viviers, force motrice pour le marteau de la forge et le flottage du bois. La proposition de projet a cherché à utiliser cet élément de paysage pour rendre visible le système hydraulique en soulignant les digues des trois chenaux.

Puis ont été présentés des exemples de projets ayant structuré le grand territoire. A l'image du canal du midi qui permis d'améliorer les échanges commerciaux au delà de la vallée de l'Aude. Ce dernier a nécessité la mise à contribution de nombreuses rivières pour son alimentation. Il a ainsi imposé l'aménagement du territoire au delà de son tracé. Les limites techniques de l'époque ont forcé les ingénieurs à composer intimement avec les particularités du territoire permettant ainsi une véritable intégration dans le paysage. Cependant, aujourd'hui, ce type de projet ne pourrait plus voir le jour car il se heurterait aux mesures environnementales.

Sur ce thème, François-Xavier développe ensuite le projet de concertation qui a vu le jour lors de la création de la retenue du Tact en Artense. Ce projet paysager participatif, issu d'un conflit d'usage, a pour but d'améliorer la qualité des eaux transitant vers le lac de Crégut en conciliant production d'énergie renouvelable et préservation des milieux naturels et paysagers.

5 - L'eau structurante



A travers l'exemple de la morphologie urbaine de Lille, François-Xavier Mousquet a démontré l'importance des canaux dans la constitution de la ville. Car même si aujourd'hui la plupart sont enterrés, ils se rappellent sans cesse aux aménageurs lors des différents projets, comme un élément de permanence du paysage.

Puis il a développé plusieurs projets de renaturation où l'eau est une structure qui permet de favoriser les continuités écologiques. Ils mettent en avant les différents cycles de crues et rappellent l'histoire de l'occupation du territoire par l'homme comme à travers le drainage des marais.

■ Démarche de renaturation de cours d'eaux en Bourgogne - Morez Haut de Bienne ©François-Xavier Mousquet

6 - L'eau symbolique, naturelle, religieuse ou poétique



■ Dessin illustrant la ligne de partage des eaux ©François-Xavier Mousquet

Pour finir, il a présenté un rôle non négligeable de l'eau : son pouvoir évocateur et poétique. Tels que : la statue de la déesse gauloise Sequana à la source de la Seine dans l'Yonne, où la ville de Paris a acheté le foncier et envoie fréquemment ses jardiniers l'entretenir, le Jourdain où fut baptisé le Christ qui est aujourd'hui aussi la frontière entre Israël et la Jordanie, ou encore la symbolique du partage des eaux avec le projet de l'office de tourisme du col de la Serreyrède où les gouttières s'écoulent d'un côté vers l'atlantique et de l'autre vers la méditerranée. Il finit son exposé avec l'exemple de l'étang des nuages de Michel Péna, clin d'oeil poético-paysager à l'imbrication des éléments qui composent et façonnent le paysage.

Voilà,

Pour transformer la nuit en jour,
le crépuscule en aube,
c'est simple,

il suffit juste de laisser couler une gorgée du Temps Perdu sur La Part
de l'Ombre ...

doucement ...

si la lumière commence à sourdre de vos yeux ;

alors, le jour vient...

C'est ce temps-là qu'il nous faut vivre ensemble,
en ces nuits de pleine lune et ces jours de pleine terre,
cette terre qu'on aime tant

On a imaginé qu'il serait possible d'en célébrer un peu la clarté géné-
reuse. Et que vous viendriez nager quelques moments dans la fluide
lumière de ce

clair de terre

éphémère *

*de nuages

■ L'étang de nuages de Michel Péna ©François-Xavier Mousquet

3/ La redécouverte de l'eau dans les projets d'espaces publics



Par **Sylvie et Barthélemy DUMONS**
Architecte paysagiste et architecte
fondateur de l'agence Architecture et
Paysage
et Alexandre PEREIRA Directeur Général
des Services de Lavelanet

Pour en savoir plus :

Sur l'appel à projet «Lavelanet 2050»

Sur le projet d'aménagement du quartier de
Sécoustous

■ La redécouverte de la rivière Pipier dans le quartier de Secoustous ©Architecture et Paysage

Une fois le repas passé, le groupe a pris un bus en direction de la Lavelanet où nous attendaient sur l'esplanade de la Concorde les fondateurs de l'agence Architecture et Paysage et le DGS de la commune. Dès notre arrivée nous apprenons que l'eau se trouve sous nos pieds, le Touyre étant canalisé sous la vaste esplanade. Après avoir franchi entre deux maisons la bande bâti encadrant l'esplanade, les concepteurs nous font découvrir la présence de l'eau retrouvée au coeur du quartier.

Après cette découverte, les intervenants nous ont fait une rapide introduction sur la genèse du projet. Ce dernier fait partie d'une démarche prospective qui a pour but de requalifier l'ensemble du territoire de la ville dénommé «Lavelanet 2050». Ce projet de requalification urbaine a été initié en 2017 dans le cadre d'une candidature réalisée auprès du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie pour l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Son objectif est de changer l'image de la ville qui a fortement souffert de la désindustrialisation dans les années 2000. Pour l'amélioration du cadre de vie et le développement économique, la collectivité a développé un schéma directeur. Il se décline en 10 projets sur des secteurs stratégiques dont le quartier insalubre de Secoustous recouvrant la rivière Pipier. La ville, ancien fleuron de l'industrie du textile, était réputée pour le débit et la qualité de ses eaux de rivières qui ont permis son développement industriel. Cependant, au fur et à mesure que les usines se sont développées, la qualité de l'eau a été souillée par les colorants et tanins, ce qui obligea les aménageurs de l'époque à recouvrir un maximum ces cours d'eau pour des raisons d'hygiène. La désindustrialisation a achevé le travail de paupérisation et de dévalorisation des espaces publics et de ces villes industrielles.



■ La place créée offre désormais un espace public qualitatif en coeur de ville ©CAUE09

L'aménagement du quartier de Secoustous est une référence dans la requalification urbaine. Le projet a réinterrogé et reconfiguré la morphologie urbaine du quartier. De part la destruction de bâtiments insalubres, il a réouvert l'espace apportant une respiration dans le tissu dense du coeur de ville. En faisant des recherches sur ce quartier les concepteurs ont découvert que sous la rue de béton coulait encore la rivière Pipier. Ce faisant, ils en ont fait un outil de projet et, malgré les contraintes techniques, la rivière a pu revoir le jour. Les espaces libérés par le bâti ont dégagé des vues sur la montagne et proposent désormais un espace public très qualitatif adapté à la pause et à la rencontre. Ce dos de ville est devenu un espace central de la vie du quartier et accueille durant l'été des représentation de cinéma en plein air.

Ce projet de requalification urbaine est aussi une référence au sujet du rôle que joue l'eau dans l'espace public et sur les différents rapports que l'on peut avoir avec :



■ La redécouverte de la rivière Pipier a été un levier pour explorer les différents rapports à l'eau possible en milieu urbain ©CAUE09

- **miroir d'eau**, elle révèle le bâti et par la chute d'eau apporte une ambiance sonore qui rythme la vie du lieu
- la **gestion du régime torrentiel** de la rivière a entraîné l'utilisation d'une technique atypique de plantations de plantes aquatiques, ces dernières ont été installées sur les coussins en fibres de coco amarrés aux berges leur permettant de fluctuer en fonction des différents étiages sans risque de se faire emporter par les diverses crues.
- l'**escalier gradine**, invite lui à venir au plus proche de l'eau pour profiter d'un cadre unique.
- la **passerelle** quant à elle relie la place à l'esplanade créant une transition au dessus de l'eau entre l'espace circulé et l'espace habité, fabriquée en métal elle fait un clin d'oeil à l'histoire industrielle du pays et offre l'expérience de pouvoir se situer au dessus de l'eau.

Cet aménagement a été remarqué par le grand prix des assises du logement de 2024 et a été lauréat du trophée de la construction en 2020. Après avoir présenté le projet, Sylvie et Barthélemy Dumons nous ont invités à découvrir la continuité des projets prévus à la suite de «Lavelanet 2050. Entre projets à venir et aménagement créé, la visite de Lavelanet a permis de mettre en avant le rôle majeur de l'eau, celui de relier le détail et le global, le territoire et la place, une constituante majeure du projet de paysage.



■ La découverte d'un espace public de qualité qui montre la diversité des rapports à l'eau et son importance dans l'espace public ©CAUE09



Depuis l'origine de l'humanité, la civilisation humaine s'est développée aux abords de l'eau. Cette ressource vitale offrait un moyen de transport, de défense, de production d'énergie et de subsistance (pêche, agriculture, élevage).

Cependant avec le développement des villes et de la révolution industrielle, cet élément est devenu un vecteur de diffusion de maladies et a été fortement pollué par les débuts de l'industrie qui l'utilisait pour sa force, pour refroidir et/ou pour nettoyer les différentes productions. La présence de l'eau fut dès lors «mal-vue», entraînant un réflexe systématique de la dissimuler, la recouvrir, la masquer et la faire oublier. De nombreux ouvrages furent aménagés dans ce sens, évacuant les eaux pluviales au plus loin des sites habités, en busant de longs tronçons hydrographiques et imperméabilisant l'ensemble des espaces parcourus dans un souci d'hygiénisme et de «propreté».

La fin du XX^{ème} siècle et le début du XXI^{ème} marque une nouvelle tendance. Elle répond aux nouveaux enjeux écologiques, sociaux et économiques liés à la fin de l'ère industrielle, à la prise de conscience écologique et du réchauffement climatique, à la préservation de la ressource et à l'amélioration du cadre de vie. L'urbain renoue désormais avec l'eau, lui redonnant sa place structurelle et utilitaire. Tout d'abord dans un souci technique de préservation et de gestion de la ressource, on s'est appliqué à prendre en compte l'infiltration de l'eau à la parcelle, de gérer les différents niveaux d'étiages, de dépolluer l'eau par des procédés naturels. Puis dans une vision plus paysagère, l'aménagement avec l'eau permet de lutter contre les îlots de chaleur, d'améliorer le cadre de vie, de restaurer des continuités écologiques, de développer de nouveaux usages et plus globalement de redonner du sens à nos espaces publics.

Penser le projet avec l'eau offre l'opportunité de ramener au premier plan de la réflexion la cohérence du paysage. Jouant avec les échelles du détail à la prise en compte de cycles plus vastes, cet élément invite à repenser notre manière de vivre la ville et plus largement notre conception des paysages.

Liste des participants :

- Aurélien **ALBERT**, Atelier GAMA
- Gael **ANGAUD**, CAUE 09
- Philippe **BERINGUIER**, UT2J / Département de Géographie
- Chloé **CARIELLA**, Envirobat occitanie
- Juliette **CARRE**, CAUE 11
- Eric **CIAPPARA**, CAUE 11
- Jean Christophe **CID**, CAUE de l'Ariège
- Benoit **Combes**, CC Pays d'Olmes
- Emeric **DEBRAUWER**, DDT de l'Ariège
- Sylvie **DUMONS**, Architecture et paysage
- Barthélémy **DUMONS**, Architecturer et paysage
- Agathe **GAYRARD**, CAUE 11
- Alain **GUGLIELMITTI**, DREAL Occitanie
- Cyril **HERMOSILLA**, CC pays d'Olmes
- Isabelle **JARDIN**, DREAL
- Manuel **JOUAULT**, Association les Animé.e.s
- Philippe **LABAUME**, Les CAUE d'Occitanie
- Marine **LE BRETON**, CC Pays d'Olmes
- Amandine **MARFAING**, CAUE 09
- Alexis **MARTIN**, DDT 65
- Clément **MASSETAT**, DDT 65
- François-Xavier **MOUSQUET**, Paysagiste
- Obéline **PANIE-DUJAC**, CC Arize lèze
- Alexandre **PEREIRA**, Mairie de Lavelanet
- Arthur **PEYNE**, CAUE 11
- Jean **PLANES**, Agence Traverses
- Prisca **RABEARIZAFY**, Association Shifters
- Marie **RENAULT**, Envirobat Occitanie
- Isabelle **ROUYARD**, Atelier Rouyard Architecte
- Sabrina **RUIZ**, DREAL
- Elisa **SALES**, Les CAUE d'Occitanie
- Corinne **TRIAIY**, CAUE 09
- Géraldine **TUSTES**, Pays d'Art et d'histoire des Pyrénées Cathares